

Monsieur le Président,

Après une analyse approfondie de la lettre du Premier ministre Yves Leterme au ministre de la Justice Jo Vandeurzen, datée du 17 décembre 2008, le premier président Delvoie et moi-même nous posons la question - à laquelle la-dite lettre n'apporte pas de réponse - de ce qu'il est finalement advenu de l'information qui était arrivée à la Chancellerie.

Quand en plus cette information est mise en parallèle avec certaines initiatives dans l'affaire Fortis, il y a inévitablement des indications qui apparaissent comme quoi tout a été mis en oeuvre pour faire en sorte que l'arrêt de la 18^e chambre de la cour d'appel ne soit pas prononcé comme prévu, et que l'on a tenté de faire traiter l'affaire par un autre siège, vraisemblablement dans l'espoir d'aboutir à un autre résultat que le « revirement dramatique » annoncé, autrement dit une rectification de l'arrêt du président du tribunal de commerce de Bruxelles siégeant en référé,

J'estime que ces constatations sont d'une telle gravité que je tiens à vous en informer sans plus attendre.

Il va de soi que le point de vue énoncé ci-dessus sera étayé dans une note détaillée qui est en préparation et que je vous ferai parvenir dès que possible.

Veillez agréer l'expression de ma plus haute considération,
Le premier président,

Ghislain Londers